

Bourses doctorales et post-doctorales

Pour les étudiants étrangers qui se rendent en France

Les étudiants étrangers qui souhaitent se rendre en France pour préparer un Doctorat et faire une demande de bourse d'études doivent s'adresser, un an à l'avance, au Service culturel de l'Ambassade de France établie dans le pays d'origine.

Une aide spécifique de bourses d'études en théologie (de niveau Master ou Doctorat en priorité, mais des dérogations peuvent être accordées pour les formations de niveau licence) est proposée par le Ministère français des Affaires étrangères et européennes. Les candidats, prioritairement des religieux, doivent être francophones et originaires d'Asie, d'Afrique, d'Amérique du sud, d'Océanie ou de pays européens hors Union Européenne. La date limite de remise des dossiers est fixée en avril chaque année au plus tard. Les dossiers sont à retirer auprès du Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France du pays d'origine des candidats.



Campus France

Pour en savoir plus sur les bourses en théologie.

Les bourses de mobilité

Elles sont nombreuses et dispensées par des institutions très diverses (publiques ou privées) françaises ou étrangères. Elles permettent aux doctorants et post-doctorants d'effectuer, dans les différents pays de l'Union Européenne mais plus largement dans le reste du monde, des séjours qui peuvent aller de quelques semaines pour des missions ponctuelles, à quelques mois.



Association Bernard Grégory

Le site de cette association recense plusieurs de ces bourses.

Campus bourses

Campus Bourses

Ce portail, développé par Campus France, est un moteur de recherche en ligne qui recense à ce jour près de 700 programmes de bourses provenant de différentes sources : institutions gouvernementales françaises et internationales, établissements d'enseignement supérieur, fondations, entreprises etc.

D'autres bourses et subventions de recherche

En fonction des thèmes de recherche, il existe aussi de nombreuses autres bourses et subventions de recherche proposées par des fondations privées ou des organismes publics.



Association Nationale des Docteurs

Cette association propose un répertoire des financements de la recherche (thèses, post-doctorats, subventions de recherche, offres d'emploi en entreprise, etc). L'inscription en ligne est simple et ouverte à tous les doctorants et docteurs.



iEDU

Cette association Initiatives répertorie sur son site un nombre important de financements pour la recherche individuelle ou collective (prix, bourses d'études, appels à projets, subventions).



Fund it

Cette plateforme est le premier portail français qui rassemble sur un site unique l'ensemble des financements et séjours post-doctoraux de recherche accessibles aux chercheurs en sciences humaines et sociales. Il a été conçu et développé par la fondation Réseau français des instituts d'études avancées (RFIEA), en partenariat avec la fondation Maison des sciences de l'Homme (FMSH) et avec le soutien du Centre national de la recherche scientifique (CNRS).